

Nivezé, le 12 octobre 2020

**Concerne : Mesures sanitaires à l'encontre de la COVID-19**

Chère résidente, Cher résident,  
Chère visiteuse, Cher visiteur,

Comme vous le savez, le coronavirus se propage à nouveau rapidement en Belgique, et particulièrement en Wallonie/Province de Liège.

Par conséquent, afin de protéger la santé de tous les résidents et des membres du personnel, les mesures ci-dessous seront d'application :

**Jusqu'au lundi 26 octobre 2020 inclus :**

- **Les visites dans le centre sont interdites.**
- **Les repas se prennent en chambre.**
- **Le bar et la boutique restent ouverts. Les normes de distanciation sociale doivent être respectées. Au bar, une seule personne par table (sauf pour les couples), avec respect des distances et port du masque permanent sauf pour boire.**
- **Le dépôt/la reprise de matériel ou de linge se fait à la réception.**

Nous sommes conscients que ces mesures soient émotionnellement difficiles pour vous. Toutefois, en nous aidant et en coopérant, vous rendrez un grand service à vous-même et à tous les autres résidents. Les mesures seront réévaluées régulièrement.

Au nom du personnel et des bénévoles de notre établissement, je vous remercie d'avance pour votre collaboration.

Nos services se tiennent à votre disposition pour toute demande d'information et s'engagent à faire de leur mieux pour rendre votre séjour le plus agréable possible malgré les conditions difficiles.

Cordialement, Alain Langer, Directeur